





# Bilan de la Politique environnementale et de son plan d'action

2020-2025



# Quatres grands axes d'intervention

La Politique environnementale et son plan d'action 2020-2025 était articulé autour de 4 grands axes :

-  L'air et les changements climatiques
-  Les matières résiduelles
-  Les milieux humides et hydriques
-  Les milieux naturels

# L'air et les changements climatiques



## Les intentions de la Politique :

- Poursuivre la réduction des émissions de GES des activités de la Ville de Magog pour s'approcher de la carboneutralité
- Promouvoir l'électrification des transports et l'écoconduite
- Réduire l'utilisation de l'automobile
- Réduire la consommation énergétique de la Ville et de sa communauté
- Réduire les polluants atmosphériques
- S'adapter aux changements climatiques

# L'air et les changements climatiques



## Grandes réalisations :

- Rédaction d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et mise en œuvre de celui-ci
- Élaboration d'un plan directeur de transport actif et augmentation des investissements pour les pistes cyclables
- Mise à jour de l'inventaire GES en 2020 et 2024
- Adoption d'un règlement sur la marche au ralenti et formation des employés municipaux à l'écoconduite

# Les matières résiduelles



## Les intentions de la Politique :

- Assurer l'intégration et la prise en considération du PGMR réalisées par la MRC de Memphrémagog
- Sensibiliser, informer et éduquer l'ensemble des citoyens et des Industries, Commerces et Institutions (ICI) vis-à-vis la gestion des matières résiduelles
- Promouvoir le recyclage de l'ensemble du carton, du papier, du verre et du métal résiduel
- Promouvoir le recyclage de la matière organique et la détourner des lieux d'enfouissement technique (LET)
- Trier à la source ou acheminer au centre de tri les résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment
- Recycler ou valoriser les résidus de béton, brique et asphalte
- Acheminer seul le résidu ultime au LET et ramener à moins de 285 kg/personne la quantité de matière résiduelle enfouie par le secteur résidentiel

# Les matières résiduelles



## Grandes réalisations :

- Optimisation des services municipaux en gestion des matières résiduelles
- Amélioration des performances de tri
- Amélioration de l'écoresponsabilité des événements (mise à jour de la politique, accompagnement personnalisé, renouvellement et bonification des équipements et de l'affichage)
- Mise en place de la collecte de verre
- Mise à jour des outils de sensibilisation pour les citoyens et les industries, commerces et institutions (ICI)
- Augmentation des efforts de sensibilisation et d'information, notamment avec des activités dans les écoles

# Les milieux humides et hydriques



## Les intentions de la Politique :

- Réduire les apports en phosphore, sédiments, coliformes fécaux et autres polluants (ex. : épandage de MRF dans le bassin versant)
- Guider les activités récréotouristiques vers l'écoresponsabilité
- Favoriser l'implantation de bandes riveraines et le maintien du couvert forestier
- Améliorer la gestion des eaux de ruissellement
- Protéger les milieux humides et hydriques
- Favoriser une consommation responsable chez l'ensemble des usagers pour économiser l'eau potable
- Gérer l'expansion des espèces exotiques envahissantes aquatiques
- Augmenter l'accessibilité à l'information sur les enjeux des plans d'eau de la Ville
- Favoriser la coordination et la concertation des acteurs locaux afin d'encourager une gestion intégrée de la ressource en eau

# Les milieux humides et hydriques



## Grandes réalisations :

- Augmentation des efforts d'améliorations des bandes riveraines des citoyens et de la Ville
- Élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable et début de la mise en œuvre de celui-ci
- Poursuite et amélioration des programmes de suivi de la qualité de l'eau
- Augmentation des efforts de sensibilisation aux citoyens, notamment en ce qui a trait à la gestion des eaux de pluie et à la consommation d'eau potable
- Projet en cours d'installation d'équipements de suivi de la consommation d'eau potable
- Adoption et application d'un règlement sur les installations septiques de 35 ans et plus
- Collaboration avec les partenaires externes (MRC) pour la protection des milieux humides et hydriques (adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques [PRMHH] de la MRC)

# Les milieux naturels



## Les intentions de la Politique :

- Conserver et identifier les milieux humides et hydriques, les milieux naturels d'intérêts ainsi que les noyaux forestiers d'importances présents sur l'ensemble de son territoire
- Favoriser le maintien des corridors naturels
- Lutter contre la prolifération d'espèces exotiques envahissantes
- Identifier et protéger les espèces à statut précaire
- Encourager et poursuivre les recherches scientifiques dans ces milieux, dans un contexte de changements climatiques
- Sensibiliser et éduquer les citoyens face à l'importance des milieux naturels et de la protection de l'environnement

# Les milieux naturels



## Grandes réalisations :

1. Réalisation de projets de lutte aux espèces exotiques envahissantes (phragmite et berce du Caucase)
2. Mise à jour du plan de conservation et élaboration (en cours) d'une stratégie de conservation
3. Poursuite des efforts de sensibilisation sur les milieux naturels et leur importance

# Constats et prochaines étapes

Un plan d'action ambitieux, peut être un peu trop.

Plusieurs grandes réalisations, mais encore des efforts à mettre.

## À venir

- Révision de la politique et de ses objectifs
- Révision des actions non réalisées et évaluation de la possibilité de les intégrer dans les plans d'action en vigueur ou à venir
- Élaboration d'outils de planification spécifiques à chaque axe d'intervention